

Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

suite Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 07 novembre 2015 à 18h00

<u>Membres présents</u>: Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Guy DESALASE, Cédric GABRIEL, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER.

Membres représentés : Lysette DELGADO (pouvoir à Françoise POBEL), Dehiba BILHAC (pouvoir à Jacques GUELTON)

Suite des Points abordés

- > Point sur les travaux : Michel Soler, Cédric Gabriel et Philippe Trinquier en charge des travaux font le point.
 - M. Cédric GABRIEL dresse la situation actuelle des travaux en cours et les projets de travaux.
 - ✓ La RD 15 en face de la mairie : l'établissement des plans avant travaux demande du temps car ceux-ci semblent receler certaines difficultés techniques.
 - ✓ La fontaine de Laussel: les travaux ont dû être interrompus par suite de travaux urgents à accomplir notamment dans les Hauts-Cantons. Mais l'état actuel des travaux laisse présager une belle réussite tant technique qu'esthétique.
 - ✓ **Le pont d'Escourbiou :** M. GABRIEL communique au Conseil un devis dont l'état nécessite ces travaux sous peine de nous trouver, dans un futur assez proche, face à des dépenses plus importantes. Bien sûr, la question est : est-il possible d'obtenir des subventions pour des travaux de cette catégorie ? Réponse à trouver.
 - ✓ Route allant du Mas Rouch au domaine du Temple: M. GABRIEL aborde son état alarmant qui nécessiterait une sérieuse réfection. Un devis va être demandé. M. Cédric GABRIEL approuve la remarque de M. le Maire qui déclare que l'utilisation de ce chemin par des véhicules dépassant le tonnage autorisé contribue à sa détérioration.

M. GABRIEL termine sa communication en rappelant au Conseil qu'il serait bon de tenir, enfin, une réunion afin de débattre de la question de l'entretien des chemins de la commune.

✓ Station d'épuration :

Pour mettre cette station en conformité avec les normes en vigueur, il faut des fonds, notamment sous forme de subventions. Mais pour monter un dossier de demande de subventions, il faut certains documents administratifs. Parmi ceux-ci il en existe certains qui devraient nous être délivrés après inspection par l'ARS de notre site de forage d'eau potable. Forage tout neuf mis en service il y a un an. Mais de ce côté rien ne bouge. Les sollicitations de M. le Maire auprès du service de l'eau du Conseil Départemental sont à ce jour restées vaines.

Par contre, la Police de l'Eau reste aux aguets : M. le Maire vient d'être mis en demeure de compléter un dossier qui doit être transmis au Procureur de la République.

Point CCAS: Françoise Pobel en charge de ce dossier fait le point.

Mme Françoise POBEL rappelle au Conseil que la journée intergénérationnelle se déroulera le 15 décembre prochain. Les écoliers du primaire accompagneront les aînés tout au long de l'après-midi. Un film sur le Cabrières des années 50 sera projeté. Les élèves interpréteront des chants traditionnels. M. Alain MATTHIEU fera un petit récital plus moderne et un goûter convivial réunira les générations. Et les aînés se verront remettre un cadeau gourmand.

La matinée de formation à l'usage du défibrillateur a connu une belle réussite ce samedi 28 novembre dernier. Formateurs et formés ont été très satisfaits.

Reste à installer l'appareil à l'endroit prévu.

Point Education jeunesse: Françoise Pobel en charge de ce dossier fait le point.

/ Ecole

Le Pére Noël viendra voir les enfants le 11 décembre et le loto de l'école aura lieu le 13 décembre.

Mme POBEL indique que le contrat de Charlène sera renouvelé en janvier prochain.

Quant aux activités périscolaires, au regard de ce qui se fait dans les villages à notre échelle, voire plus grands, nous n'avons pas à rougir. Les enfants ont des activités intéressantes et tout est gratuit.

> Point communication :

Le Cabriérois: M. Philippe TRINQUIER présente la nouvelle mouture du magazine trimestriel d'informations municipales et associatives. Plus aéré dans sa présentation, un graphisme plus gai, etc. Et un volume plus conséquent qui prouve que les informations sont de plus en plus importantes aux yeux de nos concitoyens.

M. TRINQIER aborde le coût de cette parution et il apparaît qu'en faisant appel à un imprimeur professionnel, la commune ne ferait pas de dépenses somptueuses pour un résultat nettement supérieur qualitativement à celui obtenu par le système artisanal actuellement employé. Différents devis vont être comparés.

Adoptions des délibérations :

- concernant l'adoption définitive de la demande de subvention DETR

 Unanimité.
- concernant le maintien de la décision à la convention de participation conclue avec le CDG34 sur une participation de 20€ brut par agent souhaitant adhérer ⊃ Unanimité.
- concernant le renouvellement du Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) sur le poste d'aide maternelle.

 ☐ Unanimité.

La séance est levée à 21 h 17.

Le Secrétaire, Guy DESALASE Le Maire, Jacques GUELTON